

Le Petit Penchardais

À LA UNE

UNE KERMESSE ENSOLEILLÉE

P. 13



MAIRIE

BUDGET 2021
DE LA COMMUNE

P. 8

TRAVAUX

OPERATION :
"NIDS DE POULE"

P. 16

SOMMAIRE

■ MAIRIE P. 4

Compte-rendu de conseil municipal
Informations travaux
Budget 2021 de la commune
Mise en place d'un conseil municipal des jeunes
Résultats des élections Régionales et Départementales 2021

■ COMMUNICATION P. 12

Notre village a son slogan

■ VIE DU VILLAGE P. 13

Une kermesse ensoleillée
Nouveau terrain de pétanque

■ ENFANCE P. 14

Rentrée scolaire 2021-2022
Remise des livres aux élèves de Gde section et de CM2

■ TRAVAUX P. 16

Opération "Nids de poule"

■ RETOUR EN IMAGES P. 17

■ VIE PRATIQUE P. 18

Jetez vos masques dans la poubelle
Procédure encombrants
Parking salle des fêtes
Opération tranquillité vacances

■ TRIBUNE LIBRE P. 20

Liste *Unis, le ♥ de Penchard bat plus fort*
Majorité municipale

■ SORTIES P. 21

■ LE COIN P. 21

DES PENCHARDAIS

■ LOISIRS P. 22

Jeux
Recette : Thon au veau à l'italienne

Gardez le contact !

Restez informés en vous connectant aux réseaux sociaux de votre commune :



FACEBOOK
@Penchard.mairie



INSTAGRAM
@penchard.mairie



YOUTUBE
Commune de Penchard

L'EDITO

du Maire



Belles vacances d'été

Les vacances sont désormais une réalité pour les enfants, petits et grands, qui vont apprécier ce changement de rythme en conclusion d'une nouvelle année scolaire encore bien difficile pour cause de pandémie persistante. Le taux élevé de personnes vaccinées peut nous laisser espérer la fin désormais proche de cette période compliquée.

La traditionnelle kermesse qui marque la fin de l'année scolaire pour nos petits Penchardais a pu être organisée pour le plus grand bonheur des enfants qui sont venus nombreux passer un après-midi festif sur le plateau omnisports et relever le défi des différentes activités qui étaient proposées sur les dix stands installés.

Le succès de cette manifestation organisée par la mairie avec l'aide de parents d'élèves et de Mme Auguste notre directrice d'école a permis de réaliser des bénéfices de plus de 600€ qui seront utilisés pour les besoins des enfants.

Le mois de juin nous aura permis de réaliser quelques travaux de voirie qui ont consisté à reboucher les trous dans la zone de la Mare Lorin et au cœur du village dans les rues Lucien Duquesne, de l'Arpent noir, du Pré de la ville et du Tacot. Une autre campagne de rebouchage sera prochainement programmée.

Le mois de juin aura aussi été l'occasion de violentes intempéries qui ont été à l'origine de dégâts plus ou moins importants chez de nombreux Penchardais. Nous avons fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle qui a été acceptée par la Préfecture et qui nous l'espérons permettra de mieux couvrir la réparation des dommages occasionnés.

En vous souhaitant un bel été,

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril 2021 à 21h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : 12

M. Marc ROUQUETTE • Mme. Géraldine DUPARAY • M. Jérôme QUELLIER • Mme. Christine SIEVERT-PERE • M. Guy THOMASSIN • Mme. Delphine RODRIGUEZ • Mme. Isabelle MERLIN • M. Jeremy BARDEAU • Mme. Kelvine ROUSSEAU • M. Patrick CARDONNET • M. Stéphane BOURGEOIS • Mme. Hélène NOURRY.

Absents excusés : 3

Mme. Nathalie DELL'OSTE • M. Patrick CONQ • Mme. Camille BENARD.

Pouvoirs : 3

Mme. Nathalie DELL'OSTE donne pouvoir à Mme. Isabelle MERLIN

M. Patrick CONQ donne pouvoir à M. Patrick CARDONNET

Mme. Camille BENARD donne pouvoir à M. Stéphane BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme. Kelvine ROUSSEAU.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 21h05.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 FÉVRIER 2021**

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°4-2021 : BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif de la commune pour l'année 2020 qui laisse apparaître un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 198 221,42 € et un excédent d'investissement de 297 291,85 €.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°5-2021 : BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion communal dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°6-2021 : BUDGET PRINCIPAL VILLE : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 198 221,42 € sur le compte R002,
- d'affecter l'excédent d'investissement soit 297 291,85 € sur le compte R001.

Approuvé à l'unanimité

• **DÉLIBÉRATION N°7-2021 : BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif Communal 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- à 807 949,00 € pour la section de fonctionnement,
- à 433 086,13 € pour la section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité

• **DÉLIBÉRATION N°8-2021 : BUDGET PRINCIPAL : VOTE DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE NON BÂTI ET FONCIÈRE BÂTI POUR L'EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal,

Considérant que le coefficient correcteur déterminé par la DGFIP pour PENCHARD est de 0,90399 ;

Considérant que le taux de taxe foncière bâtie du département est de 18%, en conséquence, le taux communal, **sans augmentation**, sera de 18,62% (taux communal de 2020) + 18% (taux départemental) soit 36,62%. Il n'y a pas d'incidence sur le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

Vu la proposition de Monsieur le Maire que le coefficient de variation proportionnelle de la taxe foncières bâties et non bâties soit de 1.000000 ce qui porte les taux des taxes directes locales pour l'année 2021 à :

- 36.62 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 46.05 % pour la Taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

Approuve ainsi qu'il suit les taux des taxes directes locales pour l'année 2021 à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.62%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.05 %

Approuvé à l'unanimité

• **DÉLIBÉRATION N°9-2021 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le montant des subventions à attribuer à chaque association en 2021, comme indiqué ci-dessous :

Association	Objet subvention	2020	Proposition 2021
Association des Maires du Canton	Frais d'adhésion à l'association des Maires du Canton	50 €	50 €
Association Fraternelle des Anciens	Participation financière pour le club des séniors de Penchard	250 €	250 €
Association ZUM N'FIT	Participation financière pour le club de danse de Penchard	0 €	150 €
Association A.L.O.R.S	Participation financière pour les parents d'élèves	0 €	150 €
Association ASTP	Participation financière pour le club de Tennis de Penchard	0 €	150 €
Association JU-JUTSU	Participation financière pour le club d'Arts Martiaux de Penchard	0 €	150 €
Association FEET OF DANSE	Participation financière pour le club de danses de salon latines de Penchard	0 €	150 €

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°10-2021 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 94**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide du montant de la subvention attribuée à la Ligue de l'Enseignement 94 comme indiqué ci-dessous :

Association	Objet subvention	Subvention 2021
La Ligue de l'Enseignement 94	Participation aux frais de gestion et d'animation du centre de loisirs	58 000 €

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°11-2021 : CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE PENCHARD, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX ET SES COMMUNES MEMBRES SOUHAITANT Y ADHÉRER POUR LA PASSATION DE MARCHÉS RELATIFS À L'ACQUISITION DES PRESTATIONS DE FORMATION DU PERSONNEL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte les termes de la convention du groupement de commandes pour la passation de marché relatif aux services précités ;

Accepte que la ville de Meaux soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;

Autorise le Maire a signé la convention avec la communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, et ses communs membres souhaitant y adhérer et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 22h40.

LE MAIRE,
Marc ROUQUETTE

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 mai à 19h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur une convocation qui leur a été adressés par le Maire, le 21 mai 2021 conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités.

Membres présents : 13

M. Marc ROUQUETTE • Mme. Géraldine DUPARAY • M. Jérôme QUELLIER • Mme. Christine SIEVERT-PERE • M. Guy THOMASSIN • Mme. Delphine RODRIGUEZ • Mme. Isabelle MERLIN • M. Jeremy BARDEAU • Mme. Kelvine ROUSSEAU • M. Patrick CARDONNET • Mme. Nathalie DELL'OSTE • Mme. Camille BENARD • Mme. Hélène NOURRY.

Absents excusés : 2

M. Patrick CONQ • M. Stéphane BOURGEOIS.

Pouvoirs : 2

M. Patrick **CONQ** donne pouvoir à M. Patrick **CARDONNET**

M. Stéphane **BOURGEOIS** donne pouvoir à Mme. Camille **BENARD**.

Secrétaire de séance : Mme. Hélène **NOURRY**.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h10.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 13 FÉVRIER 2021**

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°4-2021 : BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif de la commune pour l'année 2020 qui laisse apparaître un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 198 221,42 € et un excédent d'investissement de 297 291,85 €.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°5-2021 : BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion communal dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuvé à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION N°6-2021 : BUDGET PRINCIPAL VILLE : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 198 221,42 € sur le compte R002,
- d'affecter l'excédent d'investissement soit 297 291,85 € sur le compte R001.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS TRAVAUX

Suite aux derniers travaux réalisés au sein de la commune, nous avons pu être questionnés sur la nature des travaux, leur durée etc.

Ainsi, nous avons souhaité créer une page sur le site Internet de la commune dédiée aux travaux en cours et à venir afin que l'ensemble des habitants puissent obtenir une vision des intervention dans le village.

Consultez le site Internet www.penchard.fr :
Rubrique : **Actualités > Travaux en cours et à venir**



BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

Le 14 avril 2021, a été soumis au vote du Conseil Municipal le budget de la commune.

Après une année 2020 très particulière, marquée par une crise sanitaire sans précédent et le transfert des budgets "eau et assainissement" à la CAPM, nous avons élaboré le budget communal 2021. Nous avons souhaité poursuivre les efforts de maîtrise budgétaire entrepris.

Ainsi, bien que la crise sanitaire a eu un impact direct sur les dépenses à caractère général en 2020, les dépenses relatives aux frais d'entretien ayant fortement augmenté, nous avons drastiquement limité les dépenses de fonctionnement.

Nous avons fait le choix de ne pas remplacer un agent dont le niveau de salaire était assez élevé et les élus qui ont vu leurs indemnités augmentées du fait de la revalorisation légale prévue par le législateur en 2020 (les indemnités annuelles qui s'élevaient à 51 000 € s'élèvent désormais à 61 000 €) ont eux même pallié l'absence de personnel.

La présence des élus quotidiennement à la mairie, qui est désormais ouverte du lundi au samedi, a permis de limiter les dépenses de personnels.

Cette volonté de maîtriser les dépenses nous a encore animé lors de l'élaboration du budget 2021.

Ainsi nous souhaitons pouvoir apporter du service aux Pencharçais sans que cela ne génère d'augmentation fiscale. Nous avons donc fait le choix de ne pas augmenter les impôts durant cette année.

Ayant été installés à la fin du premier semestre 2020 en pleine crise sanitaire majeure, notre action s'est concentrée sur la remise état administrative, contractuelle et comptable de la commune. Le 13ème travail d'Hercule !

Les projets ont été limités pour l'année 2020 à l'installation d'une nouvelle aire de jeux dans la cour de l'école de l'arpent.

Nous avons alors décidé de recentrer nos efforts sur les budgets à venir, avec des projets d'envergure tels que la construction d'une nouvelle école.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Budget prévisionnel 2021	Pour mémoire budget précédent
011 Charges à caractère général	271 300,00 €	194 824,87 €
012 Charges de personnel	330 000,00 €	343 046,00 €
014 Atténuation de produits		
65 Autres charges de gestion courante	168 258,72 €	147 131,00 €
66 Autres charges financières	13 001,00 €	14 251,00 €
67 Autres charges exceptionnelles	6 345,00 €	186 522,15 €
042 Dépenses imprévues	17 000,00 €	10 566,21 €
023 Virement à la section d'investissement	52 156,00 €	-
042 Opérations d'ordres	3 888,28 €	3 888,28 €
TOTAL :	807 949,00 €	900 229,51 €

Recettes de fonctionnement	Budget prévisionnel 2021	Pour mémoire budget précédent
13 Atténuations de charges	-	26,98 €
70 Produits des services	33 750,00 €	15 330,00 €
73 Impôts et taxes	452 493,00 €	374 413,00 €
74 Dotations, subventions et participations	107 982,00 €	124 198,49 €
75 Autres produits de gestion courante	15 002,58 €	22 926,00 €
77 Produits exceptionnels	500,00 €	4 732,00 €
042 Opérations d'ordre	-	-
TOTAL :	609 727,58 €	541 599,49 €
002 Résultat reporté	198 221,42 €	10 566,21 €
TOTAL RECETTES :	807 949,00 €	

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : **56 044,28 €**

Pendant des années, les dépenses de fonctionnement augmentaient, alors que les recettes diminuaient. On devait donc puiser dans la réserve d'investissement pour faire face aux dépenses.

Ainsi, depuis plusieurs années, on se retrouvait avec une capacité d'autofinancement (CAF) qui était négative ce qui plaçait la commune dans une situation très inconfortable notamment lorsque celle-ci devait obtenir le soutien financier des établissements bancaires pour mener des projets d'envergure.

Dans un souci d'assainissement des finances de la commune, nous avons donc décidé d'inscrire au budget de fonctionnement une somme destinée à garantir nos dépenses d'investissement (52 156 € au chapitre 023).

Ainsi cette somme est reportée aux recettes d'investissement pour pouvoir autofinancer nos futurs projets.

Nous avons également souhaité maintenir nos efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

Nous avons entamé dès notre installation une révision de l'ensemble des contrats, afin d'obtenir des tarifs compétitifs et ainsi faire économiser quelques dizaines de milliers d'euros à la commune. Nous entendons poursuivre notre effort de redressement budgétaire.

Les frais engagés pour le Centre de loisirs qui ont toujours représenté une dépense très importante pour la commune (50 000 €) ont considérablement augmenté du fait de la crise sanitaire (58 000 € pour l'année 2021).

Nous cherchons des solutions pérennes et moins coûteuses pour limiter ces frais, tout en maintenant un certain service pour les parents. Nous avons d'ores et déjà mis à la disposition du Centre de loisirs un de nos agents.

La rigueur budgétaire que nous nous sommes imposée ne nous empêche toutefois pas de soutenir les associations locales qui s'investissent régulièrement auprès des Pencharçais et pour lesquelles nous avons débloqué une subvention de 150 €/association.

Nous avons également inscrit, comme la loi nous y autorise et la raison nous l'impose, la somme de 17 000 € au titre des dépenses imprévues.

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Budget prévisionnel 2021	Pour mémoire budget précédent
20 Immobilisations Incorporelles	56 718,80 €	6 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	121 032,95 €	152 386,29 €
23 Immobilisations en cours	196 727,58 €	5 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	-	152 185,96 €
16 Emprunts et dettes assimilées	22 155,04 €	32 994,00 €
TOTAL :	410 634,37 €	399 183,58 €
RAR	22 451,76 €	-
TOTAL DÉPENSES :	433 086,13 €	399 183,58 €

Recettes d'investissement	Budget prévisionnel 2021	Pour mémoire budget précédent
10 Dotations, Fonds divers et réserves	63 000,00 €	55 457,26 €
13 Subventions d'investissement	16 750,00 €	11 500,20 €
021 Virement de la section de fonctionnement	52 156,00 €	374 413,00 €
040 Opération d'ordre	3 888,28 €	3 888,28 €
TOTAL :	135 794,28 €	70 845,74 €
001 Résultat reporté	297 291,85 €	-
TOTAL RECETTES :	433 086,13 €	

A la section "investissement", les recettes sont essentiellement issues des taxes d'aménagement, des subventions et de la somme issue du budget de fonctionnement pour garantir les dépenses d'investissement.

La taxe d'aménagement qui est liée aux constructions sur la commune s'est élevée à la somme de 120 318,75 euros en 2020.

Ces ressources vont diminuer dans les années à venir car nous souhaitons limiter l'urbanisation massive qui a eu cours ces dernières années, même si la loi ALUR ne nous facilitera pas la tâche.

Au plan des investissements, nos premiers projets pour l'année 2021 ont été aussi portés par une volonté de rationaliser les dépenses.

Ainsi, nous avons fait le choix de remplacer notre matériel informatique dont le coût annuel de la location était supérieur à 5 000 €. Ainsi, nous allons pouvoir faire des économies substantielles puisque le montant total de l'acquisition du matériel est inférieur au coût annuel de location. Ainsi dès l'année prochaine, la commune économisera 5 000 € par an à ce titre.

Par ailleurs, les membres de notre équipe présentant un certain nombre de compétences techniques notamment en matière informatique, l'installation du nouveau réseau informatique de la mairie a pu être réalisé sans faire appel à un prestataire extérieur.

Par ailleurs, nous avons dû budgéter l'achat de radiateurs pour l'école de l'arpent, le système de chauffage actuel n'assurant pas une température suffisante des classes lors des périodes de grand froid. Avec 50 000 € de dépenses annuelles d'énergie, il nous est apparu essentiel de rapidement agir sur la maîtrise de ce budget.

Nous avons donc dû faire des devis pour le changement des fenêtres de la mairie. Nous avons également engagé un projet pour le changement des candélabres. Toutefois, ces travaux faisant l'objet d'une demande de subvention, il convient d'attendre l'attribution de la subvention pour pouvoir lancer les travaux.

Enfin, le prochain projet d'envergure reste la construction de l'école sur un site unique. A cette fin, nous avons budgété pour l'année 2021 des travaux d'études à hauteur de 50 000 €.

En tout état de cause, notre détermination à concilier les projets pour améliorer la qualité de vie dans notre village et la rigueur budgétaire reste entière.



MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À PENCHARD

Avec le Conseil Municipal des Jeunes, les Penchardais âgés de 10 à 15 ans (du CM2 à la 3e) peuvent participer activement à la vie locale.

Les conseillers municipaux du CMJ défendent et mettent en place des projets, du financement jusqu'à la réalisation, en coopération avec les acteurs locaux.

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes Penchardais de s'investir pour leur village, de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de leurs pairs.

Le CMJ est une école de la citoyenneté et offre une expérience de la démocratie, avec la possibilité de se porter candidat, de faire campagne et de voter.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont élus pour 2 ans lors d'élections se tenant au sein de la commune de Penchard.

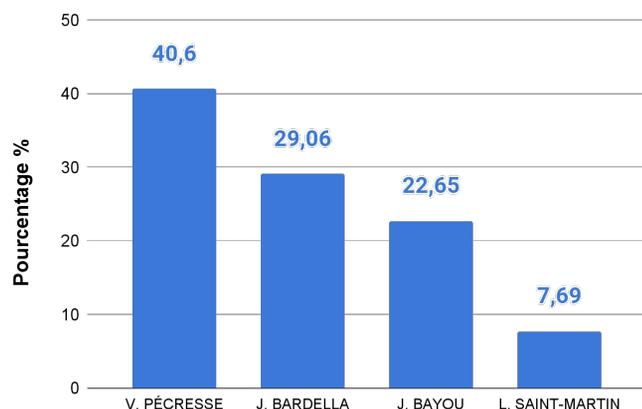
Le CMJ sera ouvert à 6 jeunes élus ainsi que 6 suppléants. Avant l'élection, qui aura lieu le samedi 2 octobre 2021, les jeunes bénéficieront d'une séance de sensibilisation et d'information susceptible de susciter des candidatures. Cette réunion aura lieu le samedi 11 septembre 2021 à 10h à la salle des fêtes de Penchard.

La profession de foi qui engage chaque jeune candidat, le déroulement des élections, l'organisation des conseils municipaux à venir, le rôle des conseillers municipaux des jeunes seront présentés ce jour-là.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre village, **venez nombreux vous informer le samedi 11 septembre 2021 à 10h à la salle des fêtes de Penchard.**

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021 - 2nd TOUR

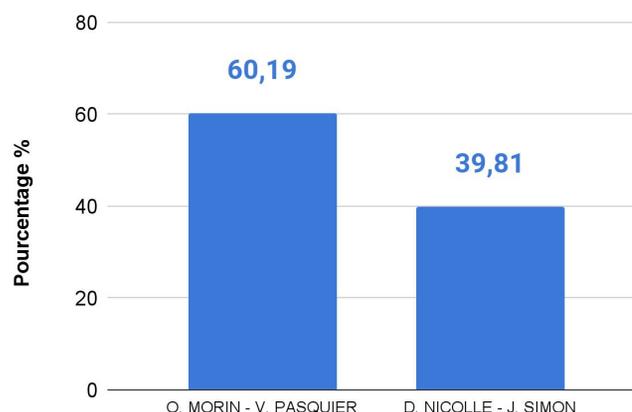
Régionales à Penchard



Votants	238
Blancs	2
Nuls	2
Exprimés	234

Abstention : 68,85 %

Départementales à Penchard



Votants	239
Blancs	21
Nuls	2
Exprimés	216

Abstention : 68,72 %

COMMUNICATION

NOTRE VILLAGE A SON SLOGAN

Après plusieurs mois et différentes phases qui se sont succédées, Penchard a désormais son slogan.

Pour rappel, les élèves de CM2 avaient établi une première liste de propositions qui a ensuite été complétée par des idées d'habitants. S'en est suivie une sélection des 5 meilleurs slogans par la commission communication du village, avant de soumettre ces derniers à vos votes lors du dernier numéro du Petit Penchardais.

Cette démarche a permis de faire participer toutes les générations de Penchard pour le choix du slogan de notre village, dont les résultats ont permis d'élire **Esprit nature** comme étant votre slogan favori avec **44,12%** des votes exprimés.

Ce slogan, court et efficace, reflète entièrement le caractère rural que nous souhaitons conserver pour notre village. Nous déclinons prochainement ce slogan sur nos différents supports de communication pour que nous puissions le faire vivre et qu'il trouve sa place au sein de l'identité de notre village.

Nous vous remercions vivement pour votre participation !

Village d'histoire et d'espoir : 32,35% - Le bien-être est notre priorité : 11,76% - Fort et vert : 8,82% - Village brillant : 2,94%



UNE KERMESSE ENSOLEILLÉE

Après une année sans distraction liée à la crise sanitaire, l'équipe municipale a souhaité proposer **un évènement festif aux petits penchardais**. Une kermesse, au profit de l'école, a donc eu lieu sur le terrain multisports, ce samedi 26 juin. La météo, pour le moins capricieuse en ce mois de juin, aura su nous offrir une fenêtre ensoleillée pour profiter pleinement de ce moment aussi ludique que convivial.

Ils ont pu participer à de nombreux stands : le chamboule tout, le water-pong, la course en sacs, le jeu des craies, le tir à l'arc, la pêche à la ligne, le tir au pistolet à eau, les billes, l'équilibre ballon et le molky.

Munis de leurs "Penchard pass", les enfants pouvaient accéder aux stands et à la buvette (boissons, mister freeze, barbe à papa). Lorsqu'ils remportaient leur défi, 1 "ticket lot" leur était remis afin de l'échanger contre un



cadeau. Il y avait entre autres des porte-clés, des ballons, des frisbees, des flacons à bulles de savon et bien d'autres surprises à gagner !

Les parents et surtout les enfants étaient enchantés de se retrouver autour d'activités conviviales et ludiques.

Un grand merci aux personnes volontaires pour l'organisation et la tenue des stands !

À l'année prochaine !



NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE

Souhaitant pérenniser les manifestations au sein de la commune (*repas républicain à titre d'exemple*), l'équipe communale a décidé de construire un terrain de boules qui apportera de la convivialité et sera fédérateur à peu de frais. En effet, la commune assumera le coût des matériaux, tandis que les travaux seront réalisés par les membres du Club de pétanque.

Les travaux d'aménagement du terrain de Pétanque sont en cours sur une surface de plus de 300 m². Son contour sera balisé par des poutres en bois qui nous ont été fournis gracieusement.

Nous espérons pouvoir finaliser ces travaux dans le courant du mois de septembre.

ENFANCE

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

Durant le conseil d'école du mardi 8 juin 2021, Mme Auguste (directrice de l'école de Penchard) a annoncé les effectifs suivants pour la rentrée 2021-2022 :

Petite section : 14 élèves

Moyenne section : 14 élèves

Grande section : 16 élèves

CP : 14 élèves CE1 : 20 élèves CE2 : 13 élèves CM1 : 17 élèves CM2 : 12 élèves

Soit un total de 120 élèves. La répartition ci-dessous est prévue, toutefois, elle peut être revue s'il y avait de nouvelles inscriptions durant les grandes vacances :

8 PS et 14 MS soit 22 élèves.

15 CE1 et 5 CM1 soit 20 élèves.

6 PS et 16 GS soit 22 élèves.

12 CE2 et 6 CM1 soit 18 élèves.

14 CP et 5 CE1 soit 19 élèves.

6 CM1 et 12 CM2 soit 18 élèves.

En ce qui concerne la rentrée des petits, un premier mail a été envoyé aux parents dans lequel il leur a été proposé de fixer un rendez-vous afin de pouvoir visiter les locaux sur les deux dernières semaines de classe. Un guide d'accueil leur a aussi été fourni.



REMISE DES LIVRES AUX ÉLÈVES DE Gde SECTION ET DE CM2



Cette année, ce sont 28 élèves qui vont rejoindre le collège Georges Sand de Crégy lès Meaux.

Comme l'an passé, M. le Maire et Mme Delphine Rodriguez (conseillère municipale) les ont accueillis à la salle des fêtes le samedi 26 juin. Ils ont pu

recevoir un livre chacun issu de la sélection 2021 (romans, livres documentaires, bandes dessinées et même une BD en anglais !) ainsi qu'un sachet de bonbons.

Les élèves ont montré leur talent de danseur sur la célèbre chanson de Queen "We will rock you" et la festive "Jerusalem".

Mme Vandaël, enseignante de CM1-CM2, a été mise à l'honneur : après 23 ans de bons et loyaux services à l'école de Penchard, elle nous quittera à la fin de l'année scolaire pour rejoindre un nouvel établissement.

Cette année, la traditionnelle remise de cadeaux aux CM2 a été élargie aux élèves de grande section.



Pour marquer le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, une sélection de 6 livres a été proposée aux élèves au cours du mois de mars. Le vendredi 25 juin, le Maire ainsi que Mme Kelvine Rousseau (conseillère municipale) leur ont remis le livre choisi ainsi qu'un sachet de bonbons.

À la suite de ces remises, les enfants ont pu participer à un petit goûter (minis viennoiseries de la boulangerie Le fournil de Cathy et boissons). Désormais, ils vont pouvoir profiter des grandes vacances avec un peu de lecture. Nous leur souhaitons bon courage pour cette nouvelle étape dans leur scolarité.





OPÉRATION : NIDS DE POULE

Nos voies communales avaient été laissées à l'abandon depuis bien trop longtemps et certaines étaient même devenues dangereuses.

Vous étiez nombreux, et à juste titre, à nous signaler des dégradations parfois très importantes. En réponse à cette situation, nous avons engagé **une campagne de réparation de nos chaussées**.

L'entreprise Wiame est intervenue à notre demande le 18 juin, sur les rues de la **Mare Lorin, Acacias, Merisiers, Pré de la Ville, Lucien Duquesne** et **Arpent Noir** afin de reboucher les nids de poule et autres dégradations.

Pour certains, vous avez peut-être pu voir le camion "enrobeur projeteur" à l'œuvre.

Entièrement autonome et manœuvré par le seul chauffeur, son intervention est rapide et ne nécessite la neutralisation des rues que sur de brèves périodes.

Cette nouvelle technologie est de plus en plus employée pour les réparations ponctuelles car elle est à la fois **efficace, durable** et **économique**, comparée à celle qui consistait à employer des résines à froid qui ne résistent pas à l'épreuve du temps.

Toutes les rues n'ont pu être réparées du fait de l'obligation de maîtrise des budgets, (6 000 € pour une journée d'intervention) mais **nous renouvelerons l'opération dès l'an prochain**.

Nous espérons pouvoir progressivement remettre en état nos voies communales d'ici trois ans.

RETOUR EN IMAGES



8 mai 2021 - Cérémonie et dépose d'une gerbe de fleurs au monument aux morts



26 avril 2021 - Rentrée des classes avec la nouvelle aire de jeux à l'école de l'Arpent

30 mai 2021 - Diffusion des messages pour la fête des mères sur le panneau lumineux

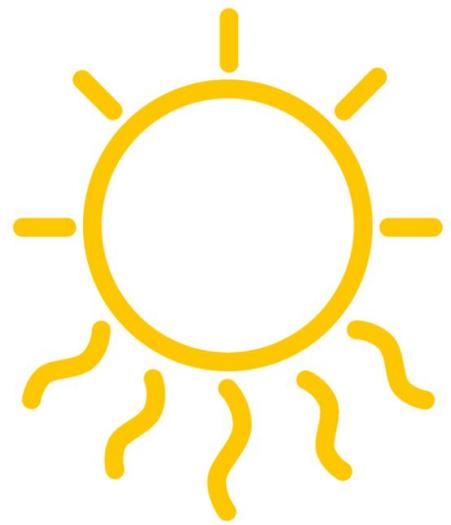


17 juin 2021 - Remise des permis Internet aux élèves de CM2

ALERTE CANICULE

Pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, voici quelques réflexes à adopter :

- **S'hydrater** souvent et abondamment, même si l'on n'a pas soif
- **Eviter de sortir** aux heures les plus chaudes
- **Eviter de pratiquer une activité physique**
- **Mouiller son corps** plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche, ...)
- Passer si possible quelques heures dans **un endroit frais** (pièce rafraîchie ou climatisée)
- **Aider les personnes les plus fragiles** et demander de l'aide si besoin



OPERATION "BALLE JAUNE"

M. DA COSTA, professeur de tennis, propose des **cours gratuits d'initiation au tennis** à Chauconin-Neufmontiers.

Cours offerts **tous les jours** du lundi 2 au vendredi 6 août :

- 10h à 11h : 4/5 ans (*baby tennis*) et 6/7 ans
- 11h à 12h : 8/9 ans et 10/11 ans
- 12h à 13h : 12/13 ans et 14/16 ans

Le matériel est fourni (*balles et raquettes*)

Des séances gratuites d'initiation pour adultes seront proposées à Penchard.

Pour en profiter, contactez M. DA COSTA :

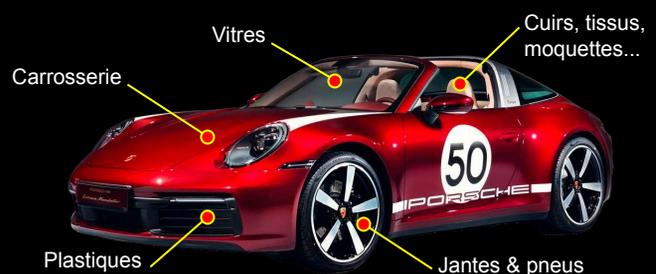
- **07 69 62 63 20**
- **marcel.dacosta76@orange.fr**



PUBLICITÉ



Produits et accessoires pour le lavage, la rénovation, la protection et l'entretien de votre véhicule à Penchard.



www.furiousdetailing.fr

06 74 67 21 31

contact@furiousdetailing.fr



Les masques de protection à usage unique ne sont pas fait en papier mais en plastique ! Ils mettent 450 ans à se biodégrader et perturbent les systèmes d'assainissement des eaux usées. Il faut jeter nos masques, mouchoirs, lingettes et gants dans une poubelle. Une seule vigilance : ne pas les jeter dans la poubelle des déchets recyclables (*poubelle jaune ou bleue*).



Le ramassage des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous. Les objets sont à déposer la veille sur le trottoir devant sa propriété et non pas sur le trottoir d'en face. Il n'est pas autorisé de profiter du ramassage d'un autre riverain pour y déposer ses propres objets. Seuls les objets déclarés lors de la prise de rendez-vous sont enlevés.

Prenez rendez-vous simplement en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune à l'adresse suivante :

www.penchard.fr/encombrants

Si vous rencontrez des difficultés avec les démarches sur Internet, contactez la mairie.

PARKING SALLE DES FÊTES

Le parking de la salle des fêtes est ouvert à tous en semaine. Les places de parking doivent être libérées au plus tard le samedi à 9h00, le parking étant fermé le week-end afin de le réserver aux personnes qui ont loué la salle des fêtes.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Depuis 25 ans, la Mairie de Meaux propose un service totalement gratuit pour les personnes qui veulent partir en vacances l'esprit tranquille ! La Police Municipale veille sur votre domicile pendant vos vacances.

Elle fait des rondes autour de chez vous plusieurs fois par jour, nuit comprise. Les forces de l'ordre pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, si jamais une effraction venait à se produire, prendre immédiatement les mesures nécessaires. Pour profiter de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Police Municipale.

Bonnes vacances !

Police Municipale de Meaux

5 rue Léon Le Royer

Tél : **01 60 24 35 35**

GROUPE DE L'OPPOSITION

LISTE *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Chères et Chers Penchardais,

Depuis un an, une nouvelle municipalité est chargée d'administrer la commune.

Après une année 2020 marquée par une vie sociale et citoyenne sérieusement impactée par les effets de la crise sanitaire, le début 2021 permet d'envisager une reprise des activités que nous espérons durable.

Depuis l'année dernière, nous avons toujours à cœur de prendre part activement aux travaux menés par la majorité municipale, ne souhaitant pas être dans une logique d'opposition de posture mais bien de pouvoir être en mesure de contribuer à une démarche constructive.

Toutefois, tant dans le suivi et la gestion des affaires que la dynamique de modernisation de l'action et la communication, nous avons le sentiment que notre contribution semble limitée, dans la mesure des réponses apportées et informations partagées par l'équipe municipale.

A l'occasion de l'examen du budget 2021, nous avons pu constater le travail d'élaboration et de montage financier accompli, visant à optimiser et rationaliser certaines dépenses de fonctionnement mais faisant apparaître des éléments de désaccord ou de doutes :

- une hausse des indemnités des élus (art 6531), dont le montant est évalué à 61.000€, correspondant à ce que nous avons prévu et annoncé l'année dernière (tandis que nous soutenons que l'application de la revalorisation des taux légaux maximum n'est pas obligatoire).

- certains montants indiqués en section d'investissement (dont le montant total s'élève à un peu plus de 410.000€), sont provisionnés en prévision d'éventuels frais d'études (50.000€ art 2031), et/ou de travaux (196.727,58€ art 2315 "installation, matériel et outillage techniques") sur le projet d'extension de l'école. La démarche projet, de réflexion et de concertation avec les différents acteurs concernés n'ayant pas débuté, il s'agirait plus d'inscription de crédits pour ajuster le budget en équilibre. A voir si ces crédits pourraient être utiles au lancement d'une analyse des besoins, par un programmiste ou d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, mais nos échanges en commissions ad hoc n'ont pas encore porté sur ces sujets.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, en restant vigilants les uns envers les autres.

Bien sincèrement, Camille, Stéphane et Hélène

MAJORITÉ MUNICIPALE

Après 3 confinements et de longs mois durant lesquels nos libertés ont été malmenées, il nous apparaissait important de pouvoir organiser un évènement marquant la fin de l'année scolaire.

Les annonces gouvernementales étant arrivées assez tardivement, elles n'ont pas laissé le temps aux associations locales d'organiser les évènements de fin d'année, tels que la brocante ou la kermesse.

Les élus et plus particulièrement les deux enseignantes de l'équipe municipale ont alors décidé de prendre le relais en organisant la kermesse pour marquer cette fin d'année scolaire et nous l'espérons le début de la fin de cette pandémie.

Cet évènement a fait le bonheur des petits et la bonne humeur de notre village !

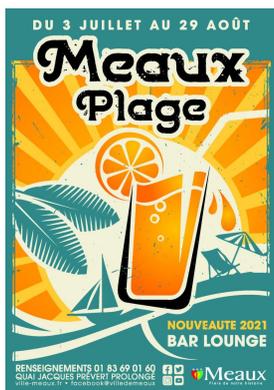
Compte tenu de cette organisation tardive, nos élus et collègues de l'opposition n'ont pas pu être présents à cet évènement. Cependant, nous comptons sur leur présence et leur implication à l'occasion des prochaines manifestations que nous pourrions mettre en place..

Nous espérons aussi qu'une brocante pourra être organisée, par une des associations du village, à la rentrée du mois de septembre.

Après ces temps si difficiles, il est important de pouvoir se retrouver autour d'événements fédérateurs pour notre village.

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs

SORTIES



MEAUX PLAGE

Du 3 juillet au 29 août 2021

Tous les jours à partir de 11h
Baignade surveillée jusqu'à 19h

Animations jusqu'à 20h

Parking uniquement

avenue de la marne

Infos : 01 83 69 01 60



JOUEZ AUX ÉCHECS

Les dimanches du 4 juillet au 29 août, de 14h à 17h, au Jardin Bossuet à Meaux.

LE COIN DES PENCHARDAIS

ÉCLIPSE

[acrostiche]



Et soudain, le jour devint nuit.

Complètement recouvert par la Lune

Le Soleil s'évanouit...

Intant unique et éphémère

Passe sur notre Terre,

Serait-ce un signe, un espoir ?

Ecclipse, raconte-nous ton histoire !



*Poème de Marcelline DELAMARRE
Habitante et native de Penchard*



ADHÉREZ À PENCHARD NUMÉRIQUE

Vous souhaitez recevoir la version numérique du Petit Penchardais par email, et non plus en version papier dans votre boîte aux lettres ? Rien de plus simple, rendez-vous dès maintenant sur notre site penchard.fr/numerique pour faire votre demande !

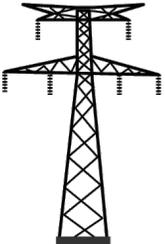
Vous recevrez alors le badge "Penchard numérique" à coller sur votre boîte aux lettres.

LOISIRS

C'est les vacances ! Et parfois, elles sont synonymes de longs voyages en voiture... "Pfff, c'est quand qu'on arrive ?"

Pour t'occuper en voiture et rendre le trajet moins ennuyant, tu peux jouer à l'espion de la route !

Cherche et trouve sur ton trajet les images ci-dessous et coche la case correspondante !

 <input type="checkbox"/> Une voiture rouge	 <input type="checkbox"/> Un camion	 <input type="checkbox"/> Un avion
 <input type="checkbox"/> Une voiture verte	 <input type="checkbox"/> Un car	 <input type="checkbox"/> Un hélicoptère
 <input type="checkbox"/> Une voiture jaune	 <input type="checkbox"/> Une éolienne	 <input type="checkbox"/> Un château d'eau
 <input type="checkbox"/> Une voiture bleue	 <input type="checkbox"/> Un pylône électrique	
 <input type="checkbox"/> Une voiture TAXI	 <input type="checkbox"/> Une pompe à essence	 <input type="checkbox"/> Une église
 <input type="checkbox"/> Une moto	 <input type="checkbox"/> Un gros arbre	
 <input type="checkbox"/> Un camping car	 <input type="checkbox"/> Une envolée d'oiseaux	 <input type="checkbox"/>
 <input type="checkbox"/> Une caravane	 <input type="checkbox"/> Un feu tricolor	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/> Une vache	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/> Un chien	 <input type="checkbox"/>
	 <input type="checkbox"/> Un plot de balisage	 <input type="checkbox"/>

Télécharge et imprime cette fiche à l'adresse suivante : <https://www.penchard.fr/docs/espion-de-la-route.pdf>
Ou sur <https://bit.ly/3hwsGzG>



THON AU VEAU À L'ITALIENNE

Recette proposée par Christine **SIEVERT-PERE**

Portions : **6 personnes** Préparation : **45 min.** Temps de cuisson : **105 minutes**

INGRÉDIENTS

- 1 kg de noix de veau
- 1 boîte de thon de 450g
- 200 g d'olives noires
- 1 petite boîte de purée de tomate ou 500 g de tomates fraîches
- 2 petites boîtes de sauce américaine
- 1 citron
- 2 poivrons rouges
- 1 dl de vin blanc
- Beurre
- Huile d'olive
- Thym
- laurier
- Ail
- Oignon
- Sel
- Poivre

PRÉPARATION

1. Faites dorer le veau coupé en morceaux dans un mélange de beurre et d'huile d'olives, salez, poivrez, ajoutez un oignon et une gousse d'ail, hachés finement.

2. Ajoutez les poivrons coupés en lamelles, le thym, le laurier et le zeste du citron.

3. Mouillez avec le vin blanc en le versant doucement, laissez cuire vivement à découvert.

4. Après 15 mn, ajoutez les tomates pelées et épépinées, le contenu des 2 boîtes de sauce américaine, le thon en morceau et les olives noires.

5. Laissez cuire une heure environ. Servez bien chaud avec pomme de terre nature, riz ou blé.

6. Les restes se mangent aussi froid arrosés d'un filet de citron.

Bon appétit !



MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie
77124 PENCHARD

🕒 Horaires d'ouverture

Du **lundi** au **vendredi** :
9h-12h / 14h-18h

*Si vous souhaitez passer après 18h,
merci de prendre rendez-vous au
préalable*

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

☎ Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 18h

hors vacances scolaires

🏛 EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père Bruno BELTRAMELLI

☎ 06 36 41 69 65

✉ bbeltramelli@wanadoo.fr

🏥 PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)

Pharmacie d'urgence (Nuit)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou **le commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 28 juillet 2021

Mercredi 25 août 2021

Mercredi 22 septembre 2021

Mercredi 20 octobre 2021

Dates des prochains ramassages des encombrants **Uniquement sur rendez-vous** **(penchard.fr/encombrants)**

Mercredi 21 juillet 2021

Mercredi 18 août 2021

Mercredi 15 septembre 2021

Mercredi 29 septembre 2021

Mercredi 13 octobre 2021

☎ NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

✚ DÉCÈS

DUQUESNE Raymond

décédé le 3 avril 2021

SALCEDE Omer

décédé le 20 avril 2021

GEORGES Simone

décédée le 7 mai 2021

👶 NAISSANCES

NEDELCO Arya

née le 8 avril 2021

🤝 UNIONS

ROLO Francis & FONTAINE

Laurent

pacés le 30 juin 2021

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : **mairie@penchard.fr**

